



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 14 FEVRIER 2026 à 17H – SALLE TEYSSANDIER A PINEUILH

ORDRE DU JOUR

- Encaissement des cotisations pour l'année 2026
- Bilan de l'année écoulée : Rapports d'activités, moral et financier
- Election du Conseil d'Administration
- Projets pour l'année à venir
- Questions diverses

La cotisation annuelle (*année civile*) pourra être réglée par chèque sur place à déposer dans une urne prévue à cet effet : 22€ pour une personne et 35€ pour un couple. Le formulaire d'adhésion doit être rempli et remis avec le règlement. Il n'y aura plus aucun tarif dégressif au cours de l'année. Mais elle pourra aussi être réglée dès réception de cette convocation en joignant le formulaire d'adhésion rempli et le chèque à l'ordre de Pineuilh Accueil sous enveloppe avec la mention « cotisation » dans le casier de l'Association à la Mairie de Pineuilh.

Notre Association est en pleine expansion. Nous avons besoin de renfort tant au Conseil d'Administration que dans les Commissions pour préparer et proposer des randonnées, des séjours, des sorties à la journée, des activités culturelles. Nous avons besoin d'animateurs/trices pour mener des rando. Il y a aussi les 4 moments clés de l'année (AG, Repas à thème, Fête de l'Association, Loto) qui demandent un travail certain.

Si assiduité et investissement sont nécessaires, c'est aussi un travail collectif enrichissant et le plaisir de partager.

Pineuilh Accueil a plus que jamais besoin de vous, n'hésitez pas à vous porter candidat !
(Coupon-réponse ci-dessous).

VENTE DE TEE-SHIRTS à l'EFFIGIE DE L'ASSOCIATION A 15 €



A l'issue de l'AG, le traditionnel « **POT RENCONTRE** » sera servi !

Il permet d'accueillir les nouveaux adhérents et d'échanger entre membres sur la vie de l'Association et ses différentes activités. Ne manquez pas cette occasion !

La Présidente, Sylvette PUISSANT



CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU COMMISSIONS

NOM.....PRENOM.....

Adresse.....

Tél.....Mail.....

A remettre à **Sylvette PUISSANT**, sous enveloppe et dépôt à la Mairie de Pineuilh avant le **31 janvier 2026**